COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 30 novembre 2017

Réforme de l'apprentissage : position commune de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Normandie, de l'U2P Normandie et de Régions de France.

Jean-Denis Meslin, *Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Manche*, **Christophe Doré**, *Président de l'U2P Normandie,* et **David Margueritte**, *Président de la Commission Emploi, formation et apprentissage de Régions de France et Vice-Président de la Région Normandie en charge de la formation professionnelle et de l'apprentissage,* **ont pris aujourd'hui une position commune sur la réforme de l'apprentissage souhaitée par le Gouvernement** à l'occasion de la visite du CFA Simone Veil à Rouen.

Ils se sont clairement opposés à l'intention du gouvernement de transférer l'apprentissage aux branches professionnelles et ont rappelé que le développement de l'apprentissage en France suppose une réforme en profondeur de l'orientation.

Pour illustrer leur position, ils se sont rendus au nouveau CFA de la Chambre des Métiers Simone Veil à Rouen, qui connaît une augmentation de ses effectifs. Ce CFA récemment inauguré, financé conjointement par la Chambre des Métiers (2 millions d'euros) et la Région Normandie (8 millions d'euros), accueille 400 apprentis dans les métiers de l'artisanat (boucherie, boulangerie, pâtisserie, fleuristerie,…).

Augmentation des effectifs d'apprentis qui devrait se confirmer de façon significative à l'échelle de la Région Normandie, un an après la mise en œuvre du Plan normand de relance de l'apprentissage, priorité du Président Hervé Morin. Cette dynamique serait ainsi remise en cause par le transfert de la gestion de l'apprentissage aux branches professionnelles, souhaité par le Gouvernement.

« ***La révolution copernicienne que souhaite la Ministre ne doit pas être synonyme d'expérimentation hasardeuse****. Confier aux seules branches professionnelles le pilotage de l'apprentissage aboutirait à de graves déséquilibres sur les territoires. C'est l'exemple concret de ce CFA qui n'aurait pu être financé seul par la Chambre des Métiers, la Région ayant participé à 80% du financement. »* a déclaré David Margueritte, Vice-président en charge de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

« ***Avec la Région, nous nous mobilisons au quotidien pour développer l'apprentissage comme voie d'excellence****. Demain, avec un système de gestion par les branches, les Chambres des Métiers ne percevant que très peu de taxe d'apprentissage (artisans), nos CFA ne pourraient être financés alors même qu'ils sont ceux qui connaissent le plus fort taux de remplissage »* a déclaré Jean-Denis Meslin, président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Normandie.

« ***Dans le contexte actuel d'un début de reprise économique, la vraie réforme qui doit être menée concerne l'orientation de nos jeunes.*** *Elle doit permettre la valorisation des apprentis et des entreprises, puisque l'apprentissage est reconnu par tous comme la meilleure voie d'insertion professionnelle. Pour cela nous devons disposer d'une régulation entre les différents acteurs, portée par la Région. De plus, la péréquation financière assurée par la Région permet les investissements nécessaires dans les branches. »* a déclaré Christophe Doré, président de l'Union des Entreprises de Proximité de Normandie.

En fin de journée, à l'occasion d'une conférence presse à la Chambre des Métiers de la Manche (Coutances), David Margueritte et Jean-Denis Meslin ont pu rappeler les principales propositions des Régions au Gouvernement :

- une réforme en profondeur de l'orientation, enjeu majeur de l'information de nos jeunes et de leurs familles ;

- et un pilotage simplifié et régional en lien avec les branches professionnelles et les chambres consulaires.

Ils ont également pu rappeler que les Régions, qui sont de loin le premier financeur de l'apprentissage, ont fait leurs preuves pour développer l'apprentissage. Le Grenelle de l'apprentissage en Normandie, avec six mois de concertation, a permis un grand Plan normand de relance de l'apprentissage avec 16 millions d'euros supplémentaires mobilisés chaque année, portant le budget total de l'apprentissage à 136 millions d'euros.

Contact presse :
Benoit Houivet (Région Normandie) – tel. : 06.31.36.69.25
benoit.houivet@normandie.fr